



# UBAM - EUROPEAN CONVERTIBLE BOND

Classe RC EUR (action de capitalisation)

# Factsheet | mars 2024

COMPARTIMENT INVESTI EN OBLIGATIONS CONVERTIBLES EUROPÉENNES

CAF	ŖΔ	CT	ÉRISTIQUES	
_				

Sicav luxembourgeoise (UCITS, Partie I - loi du 17 décembre 2010)
LUXEMBOURG
Art. 8
EUR
103,85
3,01
36,35 %
EUR 44,09 mio
06 juin 2012
01 décembre 2018
-
Daily
Daily
Telekurs
1,80 %
50
LU0500231765
11164307

# RISQUES SPÉCIFIQUES

Bloomberg ticker

Indice

Risque de contrepartie, risque de crédit, risque de liquidité De plus amples informations sur les risques potentiels du fonds concerné sont disponibles dans le prospectus, ou dans le DICI/KIID (Document d'information clé pour l'investisseur) ou la Feuille d'information de base (FIB/KID), accessibles sur le site www.ubp.com. Tout capital investi peut être risqué, et les investisseurs peuvent ne pas récupérer tout ou partie de leur capital initial.

LIBELIECRIX

Composite

Refinitiv Convertible Europe Hedged - H - EUR -

	Fonds	Indice
Scores de qualité ESG	7,48	7,09
Environnement	7,02	6,53
Société	5,13	4,88
Gouvernance	6,52	6,40
Intensité carbone moyenne pondérée*	115,40	109,77
Source: @2024 MSCI ESG Research LLC autorisation. *(tonnes de C02e par million d'USD de chiffre d		duit avec

PRÉSENTATION DU FONDS

Le Fonds cherche à accroître le capital et à générer un revenu en investissant principalement dans des obligations convertibles ou équivalentes dont la notation est au moins B- (S&P ou Fitch) ou B3 (Moody's) ou est une notation interne équivalente déterminée par le Gestionnaire d'investissement, dont le sous-jacent et/ou l'émetteur est une société ayant son siège social dans un État membre de l'OCDE ou cotée sur un marché européen, dont au moins deux tiers des actifs nets sont investis dans des sociétés domiciliées ou qui exercent une activité économique importante dans des pays européens. Le Fonds est activement géré.

Le risque de change est limité à 10 % des actifs nets du Fonds.

Le Fonds promeut les caractéristiques environnementales (E) et sociales (S) tout en investissant dans des sociétés ayant de bonnes pratiques de gouvernance. Il vise à obtenir une notation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) moyenne supérieure à celle de l'indice Refinitiv Europe Hedged Convertible Bond (EUR) (l'« Indice de référence ») et une empreinte carbone inférieure (telle que mesurée par l'intensité carbone moyenne pondérée).

La stratégie de durabilité repose sur deux principales composantes :

- critères d'exclusion ESG (sélection négative) ;
- approche d'inclusion ESG (sélection positive).

Une analyse qualitative de la durabilité est réalisée sur chaque titre sélectionné et repose sur l'évaluation du risque climatique, de la stratégie environnementale, du capital social et de la gouvernance d'entreprise.

Les calculs du score/de la notation ESG du Fonds sont effectués uniquement sur les obligations du portefeuille. L'analyse ESG couvre au moins 80 % du portefeuille du Fonds.

# ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE EUR (NET DE FRAIS)



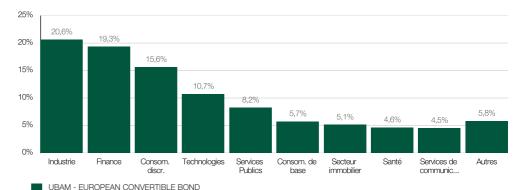
Performance sur 10 ans ou depuis le lancement. Source des données: UBP. Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur la performance. La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les investissements peuvent voir leur aleur aleu

# PERFORMANCE HISTORIQUE EUR (NET DE FRAIS)

	Mars 2024	YTD	2023	2022	2021	2020	2019
UBAM - EUROPEAN CONVERTIBLE BOND	1,58 %	1,81 %	2,78 %	-17,82 %	0,68 %	5,77 %	5,26 %
REFINITIV CONVERTIBLE EUROPE HEDGED - H -	2,56 %	3,76 %	7,08 %	-15,78 %	0,43 %	6,18 %	7,84 %
	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis lancement
UBAM - EUROPEAN CONVERTIBLE BOND	1,81 %	5,31 %	2,66 %	-13,15 %	-6,15 %	-15,98 %	3,43 %
DEEINITIV CONVEDTIRI E ELIDODE HEDGED. H	3.76 %	7 /5 %	7 11 %	-5.60 %	2 87 %	1 17 %	38 75 %

Depuis le lancement. Source des données: UBP. Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur la performance. La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les investissements peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Indiquées dans la devise de la catégorie de parts, les performances passées intègrent les dividendes réinvestis, et elles sont exprimées brutes des frais courants. Le calcul ne tient pas compte des frais de vente et autres coûts, des prélèvements d'impôts et des coûts applicables que l'investisseur doit acquitter. Ainsi, sur un montant investi d'EUR 100 avec des frais d'entrée de 1%, l'investissement effectif s'élèverait à EUR 99. Par ailleurs, d'autres coûts peuvent être imputés à l'investisseur (p. ex. prime d'émission ou droits de garde prélevés par l'intermédiaire financier).

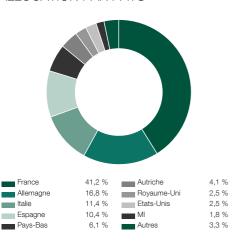
# ALLOCATION PAR SECTEUR



S

Source des données: UBF

# **ALLOCATION PAR PAYS**



Source des données: UBF

# POSITIONS PRINCIPALES

Titre	Secteur	Poids fonds	Poids indice
CELLNEX TELECOM SA	Communication Services	4,5%	
EDENRED	Financials	4,1%	
STMICROELECTRONICS NV	Information Technology	3,8%	
IBERDROLA FINANZAS SAU	Utilities	3,2%	
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	Utilities	3,1%	
CITIGROUP GLOBAL MARKETS HOLDINGS	Financials	3,0%	
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Industrials	2,9%	
PIRELLI & C SPA	Consumer Discretionary	2,8%	
ACCOR SA	Consumer Discretionary	2,8%	
WENDEL SE	Financials	2,8%	

Source des données: UBP

# ÉVOLUTION MENSUELLE DE LA COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

	Mars	Février	Janvier	Décembre	Novembre
Poids 10 plus importantes positions	33,11 %	31,24 %	30,98 %	32,05 %	31,39 %
Nombre de lignes en portefeuille	50	50	50	49	51
				Source o	des données: UBP

#### **ADMINISTRATION**

#### Société de gestion

UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

# Distributeur général, représentant suisse et agent payeur en Suisse

Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CH-1211 Genève 1

#### Agent payeur, administratif, enregistreur et de transfert

CACEIS Bank Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

# Banque dépositaire

BNP Paribas S.A. Luxembourg Branch 60 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

# Auditeur

Deloitte Audit S.à.r.l., 560 rue de Neudorf, L-2220 Luxemboura

# Forme juridique

Sicav luxembourgeoise (UCITS, Partie I - loi du 17 décembre 2010)

# ENREGISTREMENT ET DOCUMENTATION

# Pays où la distribution est autorisée

Pays ou la distribution est autorisée
En fonction des pays, certaines classes d'actions peuvent ou non être enregistrées pour distribution au public. Les classes
d'actions enregistrées font l'objet d'un Document d'Information Clef pour Investisseurs ("DICI"). Les investisseurs sont invités à
se renseigner sur les classes enregistrées ou à demander les DICIs afférents auprès du siège du Fonds, du distributeur général
(Union Bancaire Privée, UBP SA -Genève) ou du représentant local de leur pays.

UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg Siège social

Représentants

Autriche Erste Bank der Österreichischen Sparkassen AG, 21 Graben, A-1010 Wien

Caceis Belgium Fund Administration Service & Technology Network Belgium, Avenue du Port 86 C, b320, B-1000 Bruxelles Belgique

Espagne

Allfunds Banks S.a., 57 Nuria, E-28034 Madrid UBP Gestion Institutional S.A., Avenida Diagonal 520 2°, 2a-B, E-08006 Barcelona

Caceis Bank, 1-3, Place Valhubert, F-75206 Paris Cedex 13 France

Italie

State Street Bank S.p.A., con sede legale in Via Ferrante Aporti, 10, 20125 Milano Allfunds Bank S.A., via Santa Margherita 7, I-20121 Milano BNP Paribas Securities Services, Succursale di Milano, con sede in Milano, Piazza Lina Bo

Bardi, 3

Portugal BEST - Banco Electronico de Servico Total S.A., Praca Marquês de Pompal, no. 3 - 3° 1250

Rovaume-Uni Union Bancaire Privée, 26-37 Seymour Mews, London, W1H 6BN

Union Bancaire Privee, UBP SA, Singapore Branch, Level 24, One Raffles Quay, South Tower, Singapore 048583 Singapour

Suède Skandinaviska Enskilda Banken AB (PUBL) ("SEB"), 106 40 Stockholm Suisse Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CH-1211 Genève 1 **AUTRES PAYS** Pays où la distribution est autorisée : Finlande, Pays-Bas, Norvège, Danemark

# GLOSSAIRE

Indice servant de base de comparaison pour la performance d'un fonds de placement. Egalement appelé indice de référence ou indice de comparaison.

# Produit dérivé

Un produit dérivé est un instrument financier dont le prix est déterminé par l'évolution du cours d'une variable de référence (le sous-jacent). Les sous-jacents peuvent être des actions, des indices d'actions, des emprunts d'Etat, des devises, des taux d'intérêt, des matières premières (blé, or, etc.), mais aussi des swaps. Les instruments financiers dérivés peuvent prendre la formé d'une opération à terme ferme ou d'une option et se négocient soit sur les marchés à terme à des conditions standards, soit hors bourse (over-the-counter, OTC) à des conditions librement négociées. Dans certaines circonstances, les fluctuations de cours du sous-jacent entraînent une variation beaucoup plus forte des cours du produit dérivé concerné. Les produits dérivés permettent de couvrir des risques financiers (hedging), de spéculer sur des fluctuations de cours (trading) ou d'exploiter des écarts de prix entre les marchés (arbitrage).

# Duration

La duration représente la durée moyenne jusqu'au versement. Ce paramètre est utilisé pour mesurer l'influence de la variation des taux d'intérêt sur le cours d'une obligation ou d'un fonds obligataire. La duration est définie en années (p. ex. une duration de 3 ans signifie que la valeur d'une obligation augmenterait de 3% si les taux baissaient de 1% et inversement).

# Obligations «high yield»

Obligations à haut rendement très risquées. Les émetteurs de ce type de titres sont souvent des entreprises présentant une solvabilité faible.

# Fonds «high vield»

Fonds d'obligations à haut rendement (obligations présentant une solvabilité médiocre).

«Investment-grade» Une notation fournit des renseignements sur la solvabilité d'un débiteur. Plus la notation est élevée, plus la probabilité d'un défaut de paiement du débiteur est faible. On établit une distinction entre les obligations de qualité élevée («investment-grade») et les titres spéculatifs (obligations «high yield» ou obligations spéculatives («junk bonds»)). Standard & Poor's note les obligations «investment-grade» de AAA à BBB, tandis que, chez Moody's, les notes «investment-grade» s'échelonnent entre Aaa et Baa

Swap de défaut de crédit (Bundesbank) Un swap de défaut de crédit (Credit Default Swap, CDS) est une forme d'assurance contre

risque de défaut de crédit. En concluant un contrat d'échange (swap) de défaut de crédit, le garant (l'assureur) s'engage à fournir un paiement compensatoire au bénéficiaire de la garantie en cas de réalisation d'un événement de crédit préalablement défini (p. ex. défaut ou retard de paiement). En contrepartie, le bénéficiaire de la garantie verse une prime d'assurance au garant. Le montant de la prime CDS dépend notamment de la solvabilité

du débiteur de référence, de la définition de l'événément de crédit et de la durée du

contrat.

LE PRÉSENT DOCUMENT EST UNE PUBLICATION MARKETING. Il reflète l'opinion de l'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP») à la date de son émission. Il n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait interdite, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal d'adresser un tel document. Le présent document a été produit sur la base des meilleurs efforts possibles; il est fourni uniquement à titre d'information et ne saurait constituer une offre ou une recommandation d'achat ou

de vente d'un quelconque titre, sauf mention contraire. Les opinions exprimées dans le présent document ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques

# **UBAM - EUROPEAN CONVERTIBLE BOND**

des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document. Il est conseillé aux investisseurs

des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document. Il est conseillé aux investisseurs de vérifier, avant d'effectuer une quelconque transaction, si elle est adaptée à leur situation personnelle, et d'analyser les risques spécifiques encourus, notamment sur le plan financier, réglementaire et fiscal, en recourant le cas échéant à des conseillers professionnels. Les informations et les analyses contenues dans le présent document sont basées sur des sources considérées comme fiables. Toutefois, l'UBP ne garantit ni l'actualité, ni l'exactitude, ni l'exhaustivité desdites informations et analyses, et n'assume aucune responsabilité quant aux pertes ou aux dommages susceptibles de résulter de leur utilisation. Toutes les informations et les appréciations sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. LES PERFORMANCES PASSÉES N'OFFRENT AUCUNE GARANTIE QUANT AUX RÉSULTATS ACTUELS OU FUTURS. Ce document n'a pas été produit par le département d'analyse financière de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. Les investissements mentionnés dans le présent document peuvent comporter des risques qu'il est difficile de quantifier et d'intégrer dans l'évaluation des investissements.

Le présent document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation pour la souscription d'actions dans le fonds ou le compartiment mentionné, dans les juridictions où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait juridiquement interdit de faire une telle offre ou proposition. Le présent document ne saurait remplacer le prospectus et les autres documents juridiques qui peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds.

Toute souscription non fondée sur le dernier prospectus, DICI/KIIID, ou rapport annuel ou semestriel du fonds ne saurait être acceptée. Le présent document est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laque

Grand-Duché de Luxembourg.

L'Union Bancaire Privée, UBP SA est agréée et réglementée, en Suisse, par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA); au Royaume-Uni, l'UBP est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority, PRA) et elle est réglementée par l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority, FCA).